

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 481 056

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 81 08129**

(54) Moissonneuse-batteuse automotrice sans secoueurs.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 01 F 12/00, 12/18.

(22) Date de dépôt..... 23 avril 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : RFA, 25 avril 1980, n° P 30 15 984.3.

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 44 du 30-10-1981.

(71) Déposant : Société dite : CLAAS OHG, résidant en RFA.

(72) Invention de : Winfried Busse.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Plasseraud,
64, rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

Moissonneuse-batteuse automotrice sans secoueurs.

L'invention concerne une moissonneuse-batteuse automotrice sans secoueurs, comportant un batteur, un contre-batteur et plusieurs tambours séparateurs dont l'axe 5 est parallèle au batteur et sous chacun desquels est respectivement disposé un élément séparateur, aussi bien le contre-batteur que les éléments séparateurs étant disposés sur des réglettes de support qui s'étendent suivant la direction longitudinale de la moissonneuse-batteuse.

10 Il est connu que, pendant le fonctionnement d'une moissonneuse-batteuse, du grain se trouvant déjà dans la section de coupe se dépose dans l'auget du tablier de coupe et dans le convoyeur. Le grain n'est donc plus retenu dans les épis lorsqu'il arrive aux organes de battage proprement 15 dits constitués par le batteur et le contre-batteur. Il s'ensuit qu'une proportion importante de grains sont écrasés. Pour éviter cette perte de grains, on écarte plus le batteur et le contre-batteur l'un de l'autre, de manière que l'intervalle de battage soit relativement large.

20 D'une part cette mesure peut éviter l'écrasement de grains dans certains cas, suivant la largeur de l'intervalle. Mais d'autre part apparaît l'inconvénient que le battage n'est pas suffisamment intensif et qu'une proportion non négligeable de grains restent dans les épis et sont rejetés sur le 25 sol avec les épis en même temps que la paille pour former les andains.

La présente invention se propose par conséquent de fournir une moissonneuse-batteuse du type décrit ci-dessus, qui remplit de façon satisfaisante les exigences 30 qui lui sont imposées notamment en ce qui concerne un battage précautionneux mais néanmoins suffisamment intensif.

Ceci est obtenu, suivant l'invention, grâce au fait qu'au moins un tambour séparateur et un élément

séparateur sont disposés devant le batteur et le contre-batteur associé, vu dans le sens de transport.

L'avantage réside dans le fait que d'une part le matériau qui arrive est pour ainsi dire pré-battu et que 5 d'autre part le grain défait n'est pas perdu mais déposé sous forme de grains entiers.

Suivant une autre caractéristique de l'invention, au moins un autre batteur et un contre-batteur associé sont disposés en aval du batteur et du contre-batteur. Ceci 10 offre l'avantage d'une adaptation optimale au type de récolte à battre et aux conditions climatiques existantes. En outre, de façon avantageuse, en cas de besoin chaque unité constituée par un élément séparateur et un tambour séparateur peut être remplacée par une unité constituée par un 15 batteur et un contre-batteur.

De cette manière, on peut échanger et combiner de façon arbitraire les unités respectivement constituées par un batteur et un contre-batteur et par un élément séparateur et un tambour séparateur.

20 La présente invention sera mieux comprise à l'aide de la description suivante d'un mode de réalisation préféré mais non limitatif représenté au dessin annexé dans lequel la figure unique est une vue de côté schématique, partiellement arrachée, d'une moissonneuse-batteuse suivant 25 l'invention.

Sur la figure, la référence 1 désigne les parois latérales d'une moissonneuse-batteuse automotrice, sur lesquelles sont montées, de façon réglable en hauteur, deux réglettes de support 2 parallèles entre elles. Sur ces 30 réglettes de support 2 sont disposés les uns derrière les autres, vus dans la direction de transport, deux éléments séparateurs 3, 4, un contre-batteur 5 et quatre autres éléments séparateurs 6, 7, 8, 9, ces éléments étant couplés les uns aux autres de manière à pouvoir être sortis de la 35 machine par l'arrière et être changés et nettoyés.

Au contre-batteur 5 est associé un batteur 10 et aux éléments séparateurs 3, 4, 6, 7, 8 et 9 est respectivement associé un tambour séparateur 11 à 16. Dans la moissonneuse-batteuse suivant l'invention, le matériau à battre transporté par le 5 convoyeur 17 est donc maintenant amené tout d'abord aux tambours séparateurs 11 et 12 ainsi qu'aux éléments séparateurs 3 et 4, y pénètre et y est pré-battu doucement, avant d'arriver aux organes de battage proprement dits constitués par le batteur 10 et le contre-batteur 5. Grâce à ce pré- 10 battage doux, d'une part les grains déjà libres dans le matériau à battre sont séparés au moyen des éléments séparateurs 3 et 4, sans être détruits, et d'autre part les grains ne tenant que faiblement aux épis sont détachés et séparés. Grâce à la possibilité de disposer alternativement 15 des unités de battage et de séparation sur les réglettes de support communes 2, en correspondance avec la récolte, celle-ci est suffisamment battue pour que les grains ne soient pas perdus.

Comme il va de soi et comme il résulte d'ailleurs 20 déjà de ce qui précède, l'invention ne se limite nullement à celui de ses modes d'application, non plus qu'à ceux des modes de réalisation de ses diverses parties, ayant été plus particulièrement envisagés ; elle en embrasse, au contraire, toutes les variantes.

REVENDICATIONS

1. Moissonneuse-batteuse automotrice sans secoueurs, comportant un batteur, un contre-batteur et plusieurs tambours séparateurs dont l'axe est parallèle au batteur et sous chacun desquels est respectivement disposé un élément séparateur, aussi bien le contre-batteur que les éléments séparateurs étant disposés sur des réglettes de support qui s'étendent suivant la direction longitudinale de la moissonneuse-batteuse, caractérisée par le fait qu'au moins un tambour séparateur et un élément séparateur sont disposés devant le batteur (10) et le contre-batteur associé (5), vu dans le sens de transport.

2. Moissonneuse-batteuse suivant la revendication 1, caractérisée en ce qu'au moins un autre batteur et un contre-batteur associé sont disposés en aval du batteur (5) et du contre-batteur (10).

3. Moissonneuse-batteuse suivant les revendications 1 et 2, caractérisée en ce qu'en cas de besoin chaque unité constituée par un élément séparateur et un tambour séparateur peut être remplacée par une unité constituée par un batteur et un contre-batteur.

